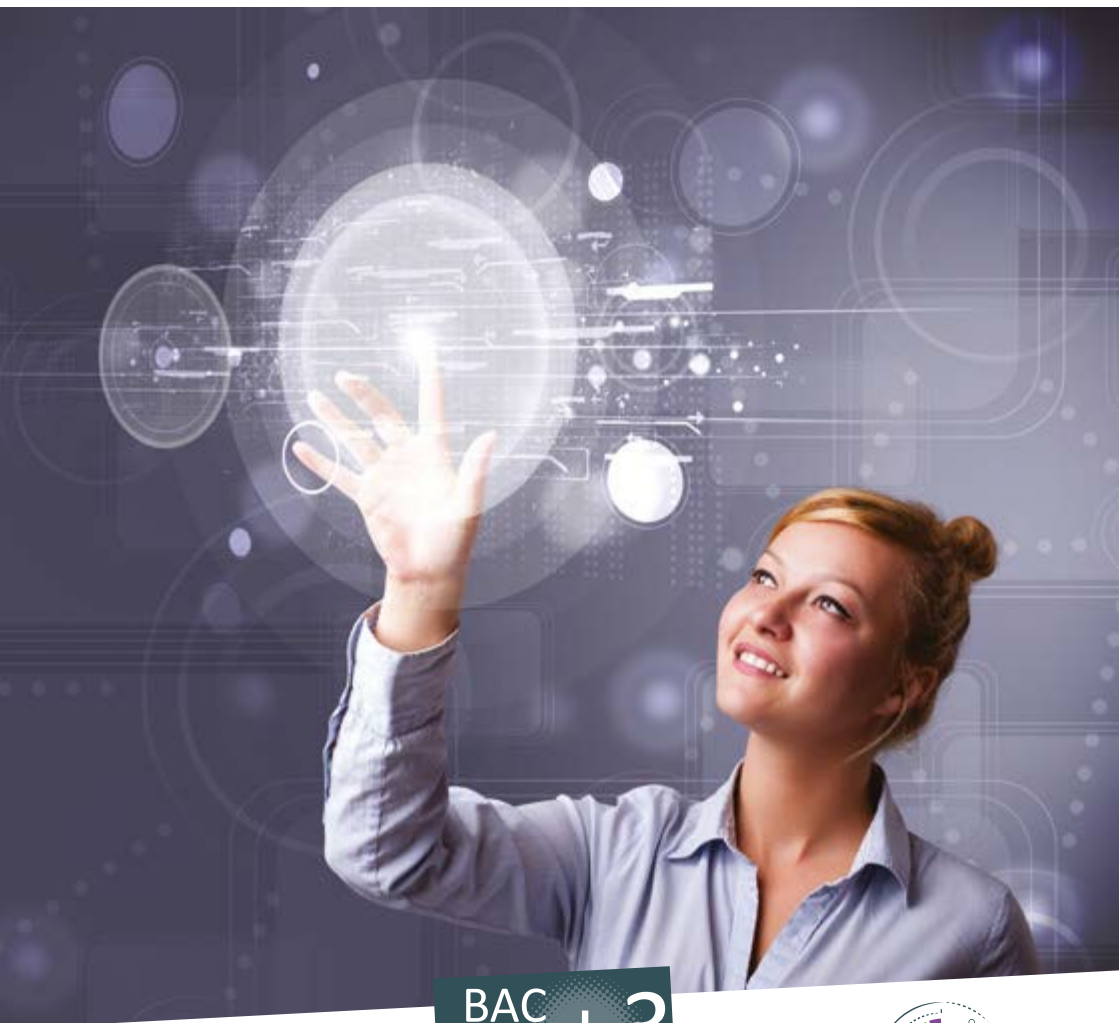


Licence Professionnelle

Entreprise Agricole et Gestion des Risques



BAC + 3
LPro



EAGR. Entreprise Agricole et Gestion des Risques

En partenariat avec l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) de Bourges

Objectifs de la formation

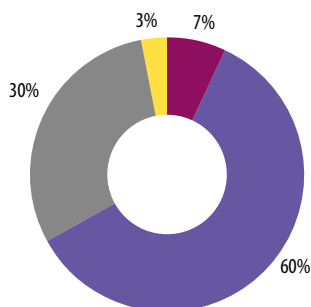
- Former de futurs cadres intermédiaires capables d'une approche transversale du risque dans le domaine de l'agriculture
- Apporter aux futurs professionnels du monde agricole une culture du risque, pour leur donner les moyens d'identifier les risques et de les anticiper afin d'en minimiser l'impact sur l'entreprise

Après la LP EAGR...

Organismes, métiers :

- Conseiller dans des organismes de gestion et d'économie rurale
- Assistant juridique, administratif et de gestion des coopératives
- Conseiller dans les organismes de financement et d'assurance de l'agriculture
- Conseiller dans les entreprises privées du secteur agroalimentaire

Recrutement



- DUT GEA
- BTS (Analyse et Conduite de Système d'Exploitation)
- L2, L3
- Autres BTS (Production animale, Sciences et technique d'alimentation, Viticulture-œnologie, Biologie-Biochimie...)
- Autres diplômes, VA

Témoignage

Antoine, diplômé en 2018 :

Agent Technico-commercial chez AXEREAAL. Effectuer la licence en alternance au sein d'une coopérative est une formidable opportunité ! Appréhender la gestion économique de l'entreprise agricole, gérer le risque, intégrer des notions de financement et de droit, le tout couplé à une formation agronomique solide acquise avec l'expérience du terrain, permet d'acquérir un discours technico-économique complet et pertinent, totalement novateur en termes de commerce agricole et qui séduit, aujourd'hui, une nouvelle génération de chefs d'entreprise.

2 semestres

420 h d'enseignement + 150 h de projet tutoré + 17 semaines de cours à l'IUT
+ 35 semaines de missions en apprentissage

<http://www.univ-orleans.fr/iut-bourges/licences-professionnelles-lp>

250 heures
d'enseignement par des professionnels

- ✓ **Communication / 80 heures**
- ✓ **Cadres juridiques / 60 heures**
- ✓ **Appréciation et intervention de l'effet risque au sein de l'entreprise / 60 heures**
- ✓ **Intervention des pouvoirs publics dans la gestion des risques / 70 heures**
- ✓ **L'effet risque sur les entreprises du vivant / 150 heures**
- ✓ **Projet tutoré / 150 heures**
- ✓ **Mission apprentissage ou stage**



Témoignage

Manon, diplômée en 2018 :

Conseillère agricole au sein d'un établissement bancaire, la licence m'a permis de prendre de la hauteur. Ayant eu, comme beaucoup de personnes, une tendance à privilégier des approches souvent trop « terre-à-terre » des exploitations, cette formation m'a apporté une ouverture d'esprit qui me permet, aujourd'hui, d'appréhender de manière différente et dans une démarche professionnelle l'avenir de l'agriculture.

Lieux de formation

- IUT de Bourges
- CFPPA de Bourges - Le Sollier
18570 Le Subdray

CONTACT

Tél. : 02 48 23 82 37
lpagr.iut18@univ-orleans.fr

Contacts - Informations

SCOLARITÉ

Tél. : 02 48 23 82 42

E-mail : scolarite.iut18@univ-orleans.fr

FORMATION CONTINUE

- **SEFCO**

Tél. : 02 48 23 80 79

E-mail : sefco.bourges@univ-orleans.fr

APPRENTISSAGE

- **CFA des Universités Centre-Val de Loire**

Tél. : 02 47 36 76 32

E-mail : contact@cfa-univ.fr



CFA des Universités
Centre-Val de Loire



Accédez directement au site internet de l'IUT de Bourges en flashant ce code !

<http://www.univ-orleans.fr/iut-bourges/>

